

Semaine européenne de prévention

Comment éviter de développer un cancer du col de l'utérus ?

- Par **Mathilde Debry**

La Société Française de Colposcopie et de Pathologie Cervico-Vaginale (SFCPCV) explique comment faire du cancer du col de l'utérus "une maladie du passé".

L'ESSENTIEL

- Chaque année, près de 3 000 Françaises développent un cancer du col de l'utérus et 1 100 en meurent.
- 59% des femmes de 25-65 ans ont été dépistées pour la période 2018-2020.

A l'occasion de la semaine européenne de prévention du cancer du col, la Société Française de Colposcopie et de Pathologie Cervico-Vaginale (SFCPCV) souhaite rappeler quelques éléments clés de la prévention de cette pathologie, "*qui est désormais évitable*" :

1/Diagnostic des lésions précancéreuses

Un test de dépistage du cancer du col de l'utérus doit être réalisé chez toutes les femmes de 25 à 65 ans. "*Son but est de diagnostiquer des lésions précancéreuses afin de pouvoir les traiter et prévenir ainsi l'apparition d'un cancer du col de l'utérus. Ces lésions ne sont pas visibles lors de l'examen gynécologique et sont asymptomatiques (pas de douleur ni aucune autre manifestation)*", précisent les experts.

2/Dépistage organisé

Le dépistage du cancer du col est désormais organisé dans notre pays. Les femmes françaises ont ainsi commencé à recevoir par courrier les invitations à aller réaliser leur test auprès d'un gynécologue, d'un médecin généraliste, d'une sage-femme ou d'un laboratoire de biologie médicale. "*Les invitations ne concernent que celles qui n'ont pas eu de test de*

dépistage ou qui l'ont eu à des intervalles trop espacés", ajoute la SFCPCV. "Ce dépistage organisé n'engage aucun frais de laboratoire pour la patiente, dans le but de permettre à toutes d'en bénéficier", ajoute la société savante.

3/Test HPV

Le dépistage du cancer du col est aujourd'hui plus efficace. Chez les femmes de plus de 30 ans, il repose désormais sur le test HPV, dont les performances sont supérieures à celle du classique "frottis". "Il permet de dépister mieux et d'allonger l'intervalle de temps entre deux tests, désormais réalisés tous les 5 ans chez les femmes HPV négatives entre 30 et 65 ans", expliquent les professionnels de santé.

4/Vaccination

Enfin, "la vaccination anti-HPV est extrêmement efficace", estiment-ils. Elle est recommandée chez toutes les jeunes filles et les jeunes garçons de 11 à 14 ans, avec la possibilité d'un rattrapage jusqu'à la fin de la 19e année. Elle permet de prévenir l'apparition d'une lésion précancéreuse et d'un cancer du col de l'utérus avec une efficacité d'autant plus importante que la vaccination a été réalisée précocement. "En France, on déplore un taux de couverture vaccinale insuffisant, d'à peine de plus de 25 %, très loin derrière celle observée dans les autres pays de la communauté européenne", estime la SFCPCV. Et de conclure : "il est essentiel que tout soit mis en oeuvre pour offrir cette vaccination à nos jeunes générations pour enfin faire de ces pathologies des maladies du passé".